

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 4 FÉVRIER 2013

Délibération n° D-2013-36

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 29/01/2013

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 11/02/2013

**ILOT ATLANTIQUE - UTILISATION DU RÉSEAU DE CHAUFFAGE DU CLOU
BOUCHET - CONVENTION ENTRE LA VILLE DE NIORT, HABITAT SUD
DEUX-SÈVRES ET DALKIA FRANCE POUR LA FOURNITURE D'ÉNERGIE AU
GROUPE SCOLAIRE JEAN ZAY - AVENANT N°1**

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAU, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Jean-Louis SIMON

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Hüseyin YILDIZ, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS

Direction Patrimoine et Moyens

**ILOT ATLANTIQUE - UTILISATION DU RÉSEAU DE
CHAUFFAGE DU CLOU BOUCHET - CONVENTION
ENTRE LA VILLE DE NIORT, HABITAT SUD DEUX-
SÈVRES ET DALKIA FRANCE POUR LA
FOURNITURE D'ÉNERGIE AU GROUPE SCOLAIRE
JEAN ZAY - AVENANT N°1**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Habitat Sud Deux-Sèvres (HSDS) est propriétaire du réseau de chauffage urbain qui dessert le quartier du Clou Bouchet. Suite à une procédure d'appel d'offre lancée par HSDS sous forme d'un dialogue compétitif, le contrat de prestations d'énergie, de conduite et de maintenance des installations a été attribué à la société Dalkia France à compter du 1^{er} octobre 2008.

Parallèlement, dans le cadre de l'opération de rénovation de ce quartier, le groupe scolaire Jean Zay, propriété de la Ville de Niort, a été raccordé à ce réseau de chaleur.

Aussi, par délibération du 28 novembre 2011, le Conseil municipal a approuvé la convention entre la Ville de Niort, Habitat Sud Deux-Sèvres et Dalkia France pour la fourniture d'énergie calorifique du groupe scolaire Jean Zay. Cette convention fixe les conditions particulières de fourniture d'énergie calorifique, ainsi que les modalités de maintenance afin de permettre le règlement des prestations.

La rédaction de cette convention a fait l'objet d'erreurs matérielles de retranscription dans les valeurs des redevances, il convient donc de rectifier celles-ci.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n° 1 à la convention entre la Ville de Niort, Habitat Sud Deux-Sèvres et Dalkia France pour la fourniture d'énergie calorifique du groupe scolaire Jean Zay ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL